

PRÉSIDENTS DE PARTI QUI POUR LEUR SUCCÉDER ?

Aucune formation ne prépare les futurs présidents de parti. Idéalement, ils doivent avoir été parlementaires. Disposer de solides réseaux. Et savoir parler aux médias. En plus de bénéficier de l'aval tacite de l'appareil. En théorie, les candidatures sont largement ouvertes. Mais le parti veille au grain.

PAR LAURENCE VAN RUYMBEKE
AVEC XAVIER BESEME

Ce n'est pas comme à *L'Ecole des fans*, cette émission télévisée de la fin du siècle dernier où des enfants poussaient la chansonnette sous les yeux embués de leurs parents et terminaient systématiquement *ex-æquo*. Lorsqu'un parti se choisit un nouveau président – plus rarement une présidente – il n'y a qu'un vainqueur. Le fruit d'une farouche volonté individuelle, certes. Mais le parti veille aussi au grain. « On ne voudrait pas qu'un oiseau rare séduise les militants en s'appuyant sur des relais et des moyens de communication importants, ni ne déstabilise la structure en devenant populaire dans les sections locales, reconnaît Olivier Maingain, président de DéFI. Nous avons l'obligation de nous assurer de l'honorabilité des candidats et de leur sérieux. Il y va de la cohérence et de la crédibilité du parti. »

Les partis politiques avancent donc sur un fil lorsqu'il s'agit de choisir un nouveau chef. Ils ouvrent le jeu, certes, et clament haut et fort que chacun peut se porter candidat, à quelques conditions près. Mais une percée fulgurante, qui verrait un olibrius surgir de nulle part l'emporter, n'est pas imaginable. Les partis sont prêts à prendre des risques, mais ils ne sont pas suicidaires. La plupart ont, du coup, fixé des conditions de base à remplir.

Ils exigent, par exemple, de leurs candidats qu'ils soient membres depuis un certain temps : cinq ans au PS, en plus d'être membres d'un comité fédéral, mais six mois seulement chez Ecolo. « En Belgique, les conditions pour être candidat se sont resserrées au fil des ans, observe Jean-Benoit Pilet, politologue à l'ULB, dans sa recherche commune avec Bram Wauters intitulée *The Selection of Party Leaders in Belgium*. →

→ En raison de l'ouverture plus grande aux candidatures, cette fonction de filtre est devenue plus importante. »

Au MR, il faut faire partie du comité général, chez DÉFI, du conseil général, et au PTB, du conseil national. Au CDH, tout candidat à l'élection doit être membre du parti depuis trois ans. Aucun autre critère particulier ne figure dans ses statuts, pas même la fonction de parlementaire. Gérard Deprez n'était d'ailleurs pas député quand il a pris les rênes du parti. Le président du PTB, Ludo Mertens, n'est pas député non plus mais conseiller communal. « Être parlementaire n'est pas obligatoire pour poser sa candidature à la coprésidence d'Ecolo, mais dans les faits, c'est souvent le cas, remarque Christophe Derenne, directeur d'Etopia (Centre d'animation et de recherche en écologie politique). Diriger un parti, c'est un job de fou. Il est difficile d'y débarquer sans une solide expérience. »

D'autres critères augmentent les chances d'un candidat : sa popularité, son aptitude à rassembler. « Un président doit être respecté et accepté, pose Olivier Maingain. Modestement, je crois avoir une notoriété supérieure aujourd'hui à celle qui était la mienne en 1995 et une capacité d'influence plus grande. Mais c'est un long processus. » « Les candidats sont choisis chez nous en fonction de leur expérience et de leur poids médiatique plus que de leur formation intellectuelle. Il faut qu'ils soient bons communicateurs », embraie le président du MR, Olivier Chastel. Enfin, un futur président doit donner à ses troupes le sentiment qu'il peut mener le parti à la victoire, lors du prochain scrutin. « Un

président doit avoir la confiance de ses militants, sinon il chute, glisse un élu. Au PS, plus personne ne pense que Di Rupo peut faire gagner le parti. »

Enfin, il y a les circonstances. Selon que le parti a été rétamé par le dernier scrutin, qu'il vive un profond schisme ou qu'il ait besoin de se renouveler, comme on l'a vu lors de la transformation du PSC en CDH sous l'impulsion de Joëlle Milquet, le candidat qui émergera présentera un profil différent. Et cela ne se décide pas toujours longtemps à l'avance : il n'était pas inscrit dans les astres que Charles Michel deviendrait Premier ministre en 2014 et quitterait la présidence du MR.

Ajoutons à l'incertaine recette une pincée de réseaux sociaux, poil à gratter de toute cette belle machine. « Je crois qu'on ne connaît pas encore celui ou celle qui deviendra président(e) du parti lorsque l'actuel chef de file s'en ira, affirme un ténor du CDH. On ne le (la) connaît pas du tout, je veux dire. Il ou elle peut aujourd'hui émerger, notamment via les réseaux sociaux. On n'en est plus à l'époque où le parti canalisait la procédure pour désigner le nouveau patron. »

Plus totalement, en tout cas. Ou plus aussi visiblement. L'élection du président au suffrage universel, introduite pour la première fois en 1970 par le PSC, suivi du FDF en 1975, n'y est pas pour rien. Il a de facto ouvert plus largement la compétition. Selon des modalités différentes puisque certains partis acceptent le vote par courrier ou par procuration et d'autres, non, comme le PS. Le PTB reste le seul parti francophone belge

à ne pas pratiquer le suffrage universel : le président y est élu par les quelque 600 délégués.

« Auparavant, rappelle le politologue Benoît Rihoux (UCL), seuls les cadres votaient au congrès, par acclamation. » Le choix final étant désormais soumis au vote de tous les membres, l'heureux élu, du moins s'il l'emporte avec une confortable majorité, se trouve plus largement légitimé dans sa fonction. « Tant qu'un petit noyau choisissait le futur président, celui-ci était très dépendant de quatre ou cinq personnes qui tenaient son sort entre leurs mains, relève Stefaan Fiers, professeur en sciences politiques à la KUL. Aujourd'hui, il est beaucoup plus difficile pour une majorité de militants de s'unir pour exiger le départ d'un président. » Il se dit d'ailleurs qu'au PS, Elio Di Rupo a introduit le suffrage universel – en 1999 seulement – pour échapper à la tyrannie de quelques puissantes baronnies...

Sauf imprévu, un président en fin de mandat et non désireux de poursuivre le fait savoir, quelques mois plus tôt. On sait déjà qu'Olivier Maingain ne se représentera plus à la présidence de DÉFI. En revanche, on ne sait rien des intentions de Benoît Lutgen (CDH), Olivier Chastel (MR), Zakia Khattabi et Patrick Dupriez (Ecolo) ni de Peter Mertens (PTB). Tout dépendra des circonstances... « Au MR, le président en partance en parle dans des cercles concentriques progressifs : aux ténors, dont Charles Michel et Didier Reynders, à quelques ministres et présidents de fédérations, précise Olivier Chastel. On discute avec des proches pour se rassurer sur la

qualité de son raisonnement. »

Le jeu doit être subtil. Car quand un candidat se déclare, la donne change pour tous ceux qui envisageaient de se lancer dans la course, sans l'avoir encore manifesté « Chez nous, beaucoup pensent à la coprésidence, mais sans le dire, souffle Christophe Derenne (Ecolo). Ils s'y préparent potentiellement mais ne le montrent pas. Sinon, ils se font dézinguer. » → Rien de cela au PTB. « Ce n'est pas exclu que plusieurs candidats se présentent mais, dans notre culture, on discute pour trouver le meilleur et il y a en général consensus, détaille David Pestiaux, vice-président du parti. Peter Mertens est devenu président parce qu'il assumait déjà, avec d'autres, la direction provisoire journalière du parti. Et en 2015, il a rempli parce que tout le monde était content de lui. Il n'y avait pas d'autre candidat. »

Voilà qui est simple. Et ailleurs ? C'est moins le cas. Chez les libéraux, on jure qu'il n'y a pas de décision prise par un petit groupe pour désigner le meilleur candidat, même s'il doit ensuite être adoubé par l'ensemble des membres. « Celui qui se présente ne doit pas avoir mon consentement », assure Olivier Chastel. « Bien sûr, les dirigeants encouragent certains candidats mais rien n'est jamais acquis », nuance Olivier Maingain.

Formellement, c'est sans doute vrai. Mais à ce petit jeu, les influences sont déterminantes. Un exemple ? En 1997, la direction du CVP n'avait pas hésité à « parler » avec Karel Pinxten pour qu'il ne se présente pas contre Marc Van Peel. « Les successions à la tête des partis ne sont pas improvisées mais sont le fruit de décisions stratégiques prises par un tout

petit noyau, de manière formelle ou informelle, mais non démocratique, assène Benoît Rihoux. Les partis restent des structures très centralisées : les décisions vont du haut vers le bas ». « Dans bien des cas, les membres ne peuvent qu'approuver ou désapprouver le candidat poussé par l'élite du parti », abonde Jean-Benoît Pilet.

Au cours des vingt dernières années, on a régulièrement assisté à des élections à un seul candidat – sauf, par définition, chez Ecolo où les statuts imposent d'office un tandem homme-femme. Selon le relevé effectué par Stefaan Fiers entre 1945 et 1996, c'était d'ailleurs le cas dans 81 % des élections présidentielles. Et lors de la moitié de ces scrutins, le président était élu par acclamation, unanimité ou avec plus de 95 % des voix.

Le jeu est-il vraiment ouvert, dans ce cas ? « La succession à la présidence reste cadenassée, répond Stefaan Fiers. Ce choix est, il est vrai, absolument stratégique : le président de parti est une figure de proue qui ne doit pas prendre trop de lumière par rapport aux ministres du gouvernement. »

Le vote de l'assemblée générale, s'il y a un candidat unique, et sauf s'il y a une forte dichotomie entre la base et les cadres, ne crée donc pas l'incertitude mais la légitimité. Il renforce la cohésion interne, dans le cadre d'un processus démocratique. Mais s'il n'y a pas de compétition, le taux de participation au scrutin est plus faible : tout est joué d'avance.

Une compétition entre plusieurs candidats anime davantage une formation politique et suscite nettement plus l'in-

térêt des médias, mais un duel peut devenir clivant. On l'a vu lors du combat entre Charles Michel (55 % des voix) et Daniel Bacquelaine (45 %), en lutte pour la présidence du MR en 2011. Et plus encore lors de l'affrontement entre Charles-Ferdinand Nothomb et Joëlle Milquet, soutenue à bout de bras par l'ancien président Gérard Deprez : le premier l'avait finalement emporté par 23 voix d'écart. Dans ce cas, le nouveau chef de file sait d'emblée ce qui lui reste à faire d'urgence : rassembler. « L'élection permet de prendre conscience des rapports de forces internes », synthétise Benoît Rihoux.

Tous les partis semblent en tout cas convaincus qu'il vaut mieux ne pas présenter officiellement un(e) dauphin(e). « Ça ne fonctionnerait pas si on procédait de la sorte, soutient Gilles Doutrelepon, directeur de l'IEV, le service d'études du PS. Les militants veulent avoir leur mot à dire. Paul Magnette n'est pas le dauphin de l'establishment du parti. C'est un candidat bien placé parce qu'il a fait ses preuves par ailleurs et qu'il a une certaine notoriété. Il fait partie des deux ou trois qui sortent du lot. »

« Si je devais désigner mon successeur, je déforcerais sa candidature », confirme Olivier Maingain. Patrick Dewael, adoubé par Guy Verhofstadt en 1995 pour lui succéder à la tête de l'Open VLD, mais finalement battu par Herman De Croo, ne dirait rien d'autre. « Dans une vraie démocratie de parti, les militants n'apprécient pas ce type de manœuvre, contreproductive, confirme Christophe Derenne. En 2015, quand la paire Khattabi-Dupriez affronte le duo Doulkeridis-Delcourt, le résultat final est impossible

à prédire. » Les militants Ecolo ont, en outre, la réputation de ne pas se laisser dicter une conduite. On y trouve aussi plus difficilement qu'ailleurs un petit noyau qui serait à même d'imposer un cap aux autres.

Considéré comme la troisième personnalité politique la plus puissante du pays, après le Premier ministre et les vice-Premiers ministres, le président de parti doit jongler avec une multitude de compétences. Selon la thèse présentée par Stefaan Fiers, ses rôles sont surtout ceux de négociateur et d'intendant, en plus d'être faiseur de rois, puisqu'il désigne les futurs ministres. Durant l'été 2017, c'est Benoît Lutgen seul qui a signifié la fin de l'alliance avec le PS et c'est lui et son alter

ego Olivier Chastel qui ont négocié la nouvelle déclaration de politique régionale wallonne. Ce n'est pas pour rien qu'au nord du pays, Bart De Wever aligne un cinquième mandat de président de la N-VA, alors que les statuts du parti n'en autorisent que deux de suite, sauf dérogation. En 1981, las de voir le gouvernement torpillé de l'extérieur par les chefs de file des partis de la majorité, le Premier ministre Wilfried Martens avait exigé que Willy De Clercq (PVV), Jean Gol (PRL), et Leo Tindemans (CVP) deviennent ministres. Une manière claire de mettre un terme à la fronde. Et d'amorcer la lente montée en puissance des chefs de file gouvernementaux, parallèlement au rôle toujours exercé par le président de parti en titre. ♦

gera le parti jusqu'à la formation du prochain gouvernement, puis passera le relais à Benoît Lutgen.

- **15 septembre 2003** : Joëlle Milquet l'emporte avec 62,6 % des voix devant Richard Fournaux (28,3 %), Denis Grimberghs (7 %) et Fabrice Saembier (2 %).
- **23 octobre 1999** : comme convenu, Joëlle Milquet reprend seule la présidence.

La présidence au MR

- **11 décembre 2014** : Olivier Chastel est élu avec 94,4 % des voix. Il est seul candidat.
- **20 octobre 2014** : Olivier Chastel est désigné à l'unanimité président faisant fonction.
- **28 janvier 2011** : Charles Michel (55 % des voix) l'emporte sur Daniel Bacquelaine (45 %).
- **19 octobre 2008** : Didier Reynders est réélu avec 90,7 % des voix. Il n'a pas de rival.
- **11 octobre 2004** : Didier Reynders devient président. Il est seul candidat et recueille 94,1 % des voix.

La présidence chez DéFI

- **8 mars 2015** : Olivier Maingain gagne avec 61,25 % des voix face à Bernard Clerfayt (22,55 %) et

- **20 juin 1998** : poussé par le parti, Philippe Maystadt reprend prématurément la présidence, en ticket avec Joëlle Milquet, vice-présidente, avec 90,2 % des votes. Il n'y a pas d'autre candidat.
- **29 mars 1996** : Charles-Ferdinand Nothomb (47,93 %) l'emporte sur Joëlle Milquet (47,82 %), à 23 voix près, et sur André Rossignon (4,25 %).

Christophe Magdalijs (15,6 %).

- **20 janvier 2013** : Olivier Maingain l'emporte par 76,2 % des voix contre Emmanuel De Bock (23,2 %).
- **26 avril 2009** : Olivier Maingain est élu et seul candidat.
- **2006** : Olivier Maingain accède à la présidence par 79,9 % des voix face à Patrice Horn (20 %).

La présidence au CDH

- **14 novembre 2014** : Benoît Lutgen est réélu avec 90,54 % des voix. Son concurrent Jan Lippens recueille 9,46 % des votes.
- **1^{er} septembre 2011** : Benoît Lutgen accède à la présidence.
- **11 décembre 2009** : le duo Milquet-Lutgen gagne le scrutin avec 87 % des voix contre Jan Lippens (13 %). Il est convenu que la première diri-

La présidence au PTB

- **2015** : Peter Mertens est réélu avec 93 % des voix.
- **2008** : Peter Mertens est élu à l'unanimité du conseil national du parti, selon les statuts en vigueur à l'époque.
- **1979** (année de création du PTB) : Ludo Martens est élu président par le conseil national. Son mandat est renouvelé en 1983, 1987, 1991, 1995, 1998, et 2002.

La présidence chez Ecolo

- **22 mars 2015** : lors d'un scrutin coprésidentiel anticipé, Zakia Khattabi et Patrick Dupriez sont élus avec 60 % des suffrages, devant la paire Chloé Deltour - Christos Doulkeridis (38 %).
- **4 mars 2012** : Olivier Deleuze et Emily Hoyos deviennent coprésidents avec 55,3 % des suffrages contre Benoit Hellings et Muriel Gerkens (44,2 %).
- **20 novembre 2009** : à la suite du départ d'Isabelle Durant pour le Parlement européen, Sarah Turine la remplace jusqu'au terme du mandat.
- **21 octobre 2007** : la coprésidence est enlevée par Isabelle Durant et Jean-Michel Javaux, seule équipe en lice (88,24 % des voix).
- **6 juillet 2003** : Jean-Michel Javaux, Evelyne Huytebroeck et Claude Brouir sont élus en trio avec 61 % des voix face à l'équipe Wesphael-Lannoye-Francken (39 %).

La présidence au PS

- **23 novembre 2014** : Elio Di Rupo est élu président avec 93,6 % des voix. Il n'a pas de concurrent.
- **17 janvier 2013** : Paul Magnette succède à Thierry Giet, comme président intérimaire, sur décision du bureau.
- **6 décembre 2011** : sur décision du bureau du parti, Thierry Giet devient président ad interim, à la place d'Elio Di Rupo, alors nommé Premier ministre.
- **28 mai 2011** : sans opposant, Elio Di Rupo est réélu avec 96,7 % des voix.
- **11 juillet 2007** : Elio Di Rupo décroche un troisième mandat avec 89,5 % des suffrages face au député permanent hennuyer Jean-Pierre De Clercq (10,5 %).
- **28 septembre 2003** : Elio Di Rupo, seul candidat, est élu avec 93,8 % des voix.
- **1999** : Elio Di Rupo remporte l'élection avec 70 % des voix devant Anne-Marie Lizin (16,6 %), Jean Maurice Dehousse (7,3 %) et Michel Villan (4,2 %).

Le profil du président

Entre 1981 et 1999, l'âge moyen des présidents de parti était de 44,8 ans, avec une expérience de député moyenne de 9,3 ans. Quelque 14,8 % des présidents le sont toutefois devenus sans avoir été parlementaires ni avoir participé à un exécutif. A ce jour, le MR, le PS et le PTB n'ont jamais été dirigés par une présidente.